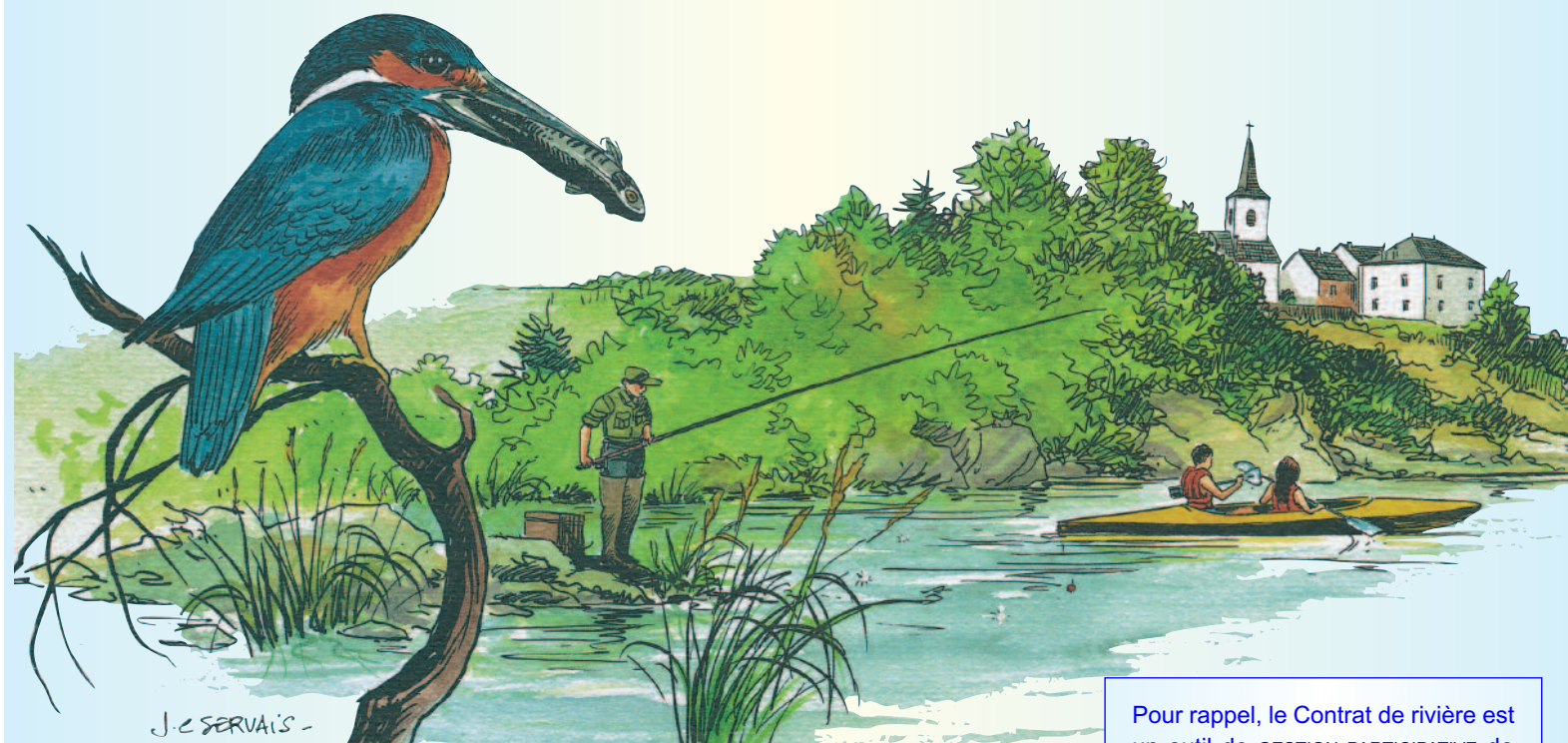


Info Semois-Chiers n°5

Bulletin de liaison des Contrats de rivière Semois et Ton-Messancy . Trimestriel . Mars 2009

ULg - Campus d'Arlon - Département des Sciences et Gestion de l'Environnement - Avenue de Longwy, 185 à 6700 Arlon.



J.-C. SERVAIS -

Sommaire

3 - La Province de Namur et les Contrats de Rivière liés par une charte de collaboration - **4** - Bilan des Journées Wallonnes de l'Eau - **8** - Vidange et curage du lac de Conchibois à Saint-Léger - **9** - Examen du protocole de turbinage au barrage de la Vierre - **12** - La conservation de la nature franchit les frontières ... - **14** - Sauvetage de batraciens à Meix-devant-Virton - **15** - Action after - Life moule perlière - **16** - Réflexions sur la conservation de la loutre ... **19** - Natagora - Régionale Semois Ardennaise. Commission de gestion RCGSA **20** - A vos agendas ... - **21** - Bilan de l'opération «communes et rivières propres»

Pour rappel, le Contrat de rivière est un outil de GESTION PARTICIPATIVE de l'eau à l'échelle d'un sous-bassin.

A travers un programme d'actions concrètes défini consensuellement, l'objectif consiste à restaurer les multiples fonctions et usages de l'eau en tenant compte des préoccupations de chacun des acteurs et en veillant à respecter les potentialités environnementales du bassin.



H. M. 97

Mot du Président

Les premières journées printanières incitent à la promenade mais force est de constater que certains endroits offrent un triste spectacle ...

Et pourtant, de nombreux bénévoles, élèves et enseignants, ouvriers communaux ont participé activement au week-end « Communes et rivières propres ». Cet altruisme dans une société de plus en plus individualiste mérite le respect et tous nos remerciements. Ramasser les débris des autres n'est pas agréable ni aisé.

Que serait devenue notre province si cette opération annuelle n'existait pas ? Que seraient devenues nos communes sans ces ramasseurs anonymes qui, chaque année, contribuent à rendre notre région plus propre et plus accueillante. Les ouvriers communaux et la majorité des citoyens restent impuissants face à ces irréductibles dont les règles de savoir-vivre et de respect de l'environnement sont inexistantes.

Il ne faut pourtant pas baisser les bras mais au contraire, nous nous devons de persévérer, de continuer à informer, à sensibiliser. Une juste parole, une remarque réfléchie, valent souvent plus qu'un long discours.

Et pourquoi ne pas envisager une caution, une « vidange », comme certains pays nordiques, pour les canettes métalliques, véritables fléaux de nos bords de routes et rivières ?

Michel YANS
Président du Comité de rivière Ton-Messancy

Dans le carnet rose de la Cellule de Coordination du Contrat de Rivière Semois ...

Le 11 février dernier, notre coordinatrice Mélanie Tassin et son compagnon Mickaël Baudry, ont eu le bonheur d'accueillir un deuxième enfant, Baptiste. Nous lui souhaitons la bienvenue et toutes nos félicitations aux heureux parents.

L'Info Semois-Chiers est un bulletin de liaison trimestriel des Contrats de rivière Semois et Ton-Messancy (gratuit).

Le Contrat de rivière Semois, présidé par M. Jean GUILLAUME, est soutenu par le SPW - DGARNE, les Communes de Arlon, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Paliseul, Tintigny, Vresse-sur-Semois et par Valvert.

Le Contrat de rivière Ton-Messancy, présidé par M. Michel YANS, est soutenu par le SPW - DGARNE, les Communes de Arlon, Aubange, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Virton et par Valvert, Burgo Ardennes SA et Ampacet SPRL.

Publication du Contrat de rivière Semois et du Contrat de rivière Ton-Messancy



Secrétariats

ULg - Campus d'Arlon (Ex-FUL)
Avenue de Longwy, 185
6700 - ARLON
Tél. : (32) 63 / 23.08.52 - 23.08.93 - 23.09.41
mtassin@ulg.ac.be
cmarchal@ulg.ac.be
czintz@ulg.ac.be

Sites Internet : <http://www.semois-semoy.org>
<http://www.ton-messancy.be>

Comité de rédaction :
Mélanie Tassin
Céline Zintz
Carine Marchal
Francis Rosillon
Jérôme Lobet

Illustrations
Bernard Nicolas

Editeur responsable : Francis Rosillon.



La Province de Namur et les Contrats de Rivière liés par une charte de collaboration

Madame, Monsieur, cher partenaire du Contrat de Rivière,

Cela fait maintenant plus de 17 années que la Province de Namur est active en tant que partenaire dans des Contrats de Rivière. Elle a notamment accompagné deux pionniers namurois de la démarche des Contrats de Rivière en Région wallonne, les Contrats du Ry de Fosses et de la Haute Meuse.

Dès sa mise en place, le nouveau Collège provincial a émis le souhait de soutenir de manière équitable l'ensemble des Contrats de Rivière aujourd'hui actifs en Province de Namur : Haute Meuse, Sambre, Ry de Fosses et Basse-Sambre, Lesse, Meuhaigne, Ourthe, Semois, Hoyoux et Dyle-Gette.

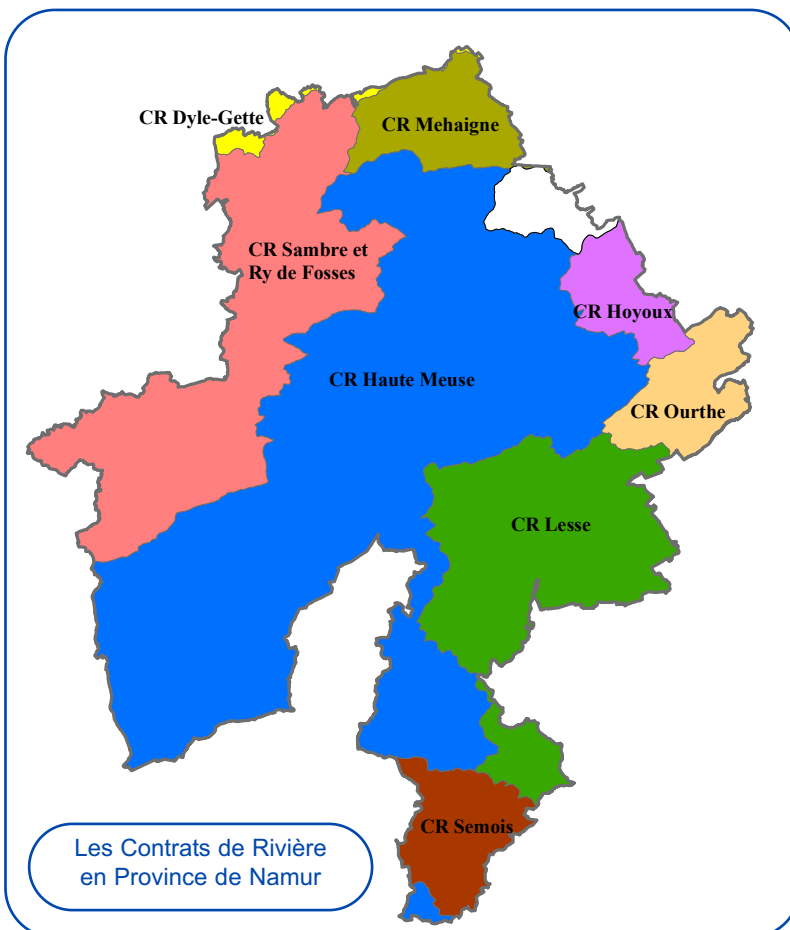
Une table ronde rassemblant les 9 Contrats de Rivière de la Province fut l'occasion d'un échange fructueux entre les différents partenaires sur les besoins des Contrats de Rivière et sur les réponses qui pouvaient y être apportées par la Province de Namur. Des convergences de vue furent rapidement trouvées : coordonner, fédérer et faciliter correspondent de part et d'autre, à des lignes de conduite phares des actions de chacun. Des notions aujourd'hui fondamentales en matière environnementale nous rapprochent : la concertation, la transversalité, l'information, la sensibilisation et la participation citoyenne.

Le Collège provincial namurois a décidé de mobiliser pas moins de 50.000 euros de son budget 2009 pour soutenir les Contrats de Rivière. La répartition de ce soutien aux différents Contrats de Rivière est basée sur des critères objectifs : superficie, kilométrage de cours d'eau et population concernée. En l'occurrence, pour le Contrat de Rivière Semois, le soutien s'élève à 2.150 euros en 2009 accompagnés de la mise à disposition de locaux.

En parallèle de ce soutien financier, la Province reste elle-même maître d'œuvre d'actions portées aux programmes des Contrats de Rivière : animations consacrées à la rivière à l'attention de toutes les écoles de la province et réalisation de travaux sur les cours d'eau de deuxième catégorie.

Certain que ces soutiens permettront aux Contrats de Rivière de favoriser une gestion intégrée de nos ressources en eau, en menant des projets concrets basés sur une forte participation des structures locales, je vous souhaite à tous un excellent travail.

*Jean-Marc VAN ESPÈN
Député provincial en
charge de l'Environnement*



Bilan des Journées Wallonnes de l'Eau

Quelques écoles de l'entité communale d'Aubange ont participé aux Journées Wallonnes de l'Eau.

Les Contrats de Rivière (CR) du sous-bassin Semois-Chiers (CR Semois et CR Ton - Messancy) ont proposé avec leurs partenaires les activités suivantes aux différentes écoles qui le souhaitaient.

Activité N°1 - « La qualité de l'eau à l'échelle du sous-bassin Semois-Chiers », à l'intention des 5^{èmes} et 6^{èmes} primaires.

Chaque classe a eu l'occasion de réaliser une série de tests colorimétriques (tigeltes de pH, dureté, nitrates, phosphates et ammonium de l'eau d'un ruisseau, d'une source, d'une fontaine, d'un lavoir proche de son école. Le matériel était fourni par les CR Semois et Ton-Messancy.

Activité N°2 - « Les experts », à l'intention des élèves des 4^{èmes}, 5^{èmes} et 6^{èmes} primaires.

Devenez les « Experts » de vos ruisseaux ! A travers une mise en situation de terrain fictive, les élèves ont approché par des observations et des déductions, les notions de cartographie et de qualité des eaux de surface. Il s'agissait d'un jeu de piste fictif à réaliser en équipe et dont le but était d'identifier la ou les sources de pollution fictive(s) du ruisseau concerné. De nombreux indices étaient placés le long du ruisseau, un retour en classe se faisait régulièrement afin de suivre les informations dispensées par les enseignants puis retour sur le terrain pour découvrir la suite de l'énigme ...

Malgré un temps un peu délicat, la bonne humeur était de la partie mais surtout que d'apprentissages, reconnaissance des poissons, vocabulaire, grille d'analyse de la pureté de l'eau en fonction des insectes découverts ...

Vous pouvez voir les enfants de l'école communale rue de l'Atre de Rachecourt en action sur le terrain le long du bief du moulin (petit canal creusé par le meunier pour approvisionner son moulin en eau).



Les petits n'ont pas été oubliés, en effet, l'activité N°3 « A votre santé ! Dégustation d'eaux », était destinée aux élèves de la 3^{ème} maternelle à la 3^{ème} primaire.

Eau de source, eau minérale et eau du robinet étaient au programme. L'objectif était de promouvoir et d'inciter les enfants à consommer l'eau du robinet. A la fin des activités, les enfants ont reçu une gourde personnelle.

Vous pouvez découvrir les enfants de l'école maternelle Libre rue de la Gare à Aubange.



Une documentation sur l'eau était accessible sur internet sur le site des « Journées Wallonnes de l'Eau » (JWE) : le cycle naturel de l'eau, le cycle de l'eau potable, le fonctionnement d'un château d'eau et le fonctionnement d'une station d'épuration.

Dominique HANZIR
Administration communale d'Aubange



L'école primaire de Bleid a analysé l'eau du robinet, de la fontaine et du cours d'eau.



A Rachecourt, reconnaissance des poissons à partir de leur profil



Une gourde a été offerte aux enfants ayant participé à la dégustation



Les élèves de Virton ont choisi le lavoir et le Ton.



BILAN des JWE à l'intention des écoles ...

- 38 écoles
- plus de 1.800 élèves,
- répartis sur 16 Communes du sous-bassin Semois-Chiers,

ont participé à au moins une des 5 activités proposées à l'occasion des Journées Wallonnes de l'Eau.

Bilan du week-end des Journées Wallonnes de l'Eau en images ...



A la découverte du Gros Cron à Lahage avec Bernadette Delit (Commune de Tintigny - PCDN)



Visite de mardelles forestières et de pâture avec Pierre Lemaire (Gaume-Découverte ASBL)



Photo : B. Herry

Lors de ce week-end, vous pouviez également découvrir le système de production d'électricité par la force motrice de l'eau au château de la Trapperie, visiter le captage de «Lanframba» de la Commune de Meix-devant-Virton, participer aux promenades guidées à Buzenol, Battincourt et à Habay-la-Neuve ... mais aussi aux promenades du «Circuit de l'eau» ...

Petits et grands ont pu admirer la nouvelle roue à aubes du moulin de Cugnion, ... promotion de la pêche, promenade guidée, expositions de photos et cartes postales anciennes, ...(Commune de Bertrix, S.I. de Bertrix et société de pêche locale)

Photo : B. Herry



Conférence sur la récupération de l'eau de pluie par les Amis de la Terre



Stéphane Bocca a partagé sa passion des oiseaux aux étangs de Latour





Visite guidée dans la réserve naturelle domaniale de la Platinerie à Bouillon ... témoin des activités sidérurgiques du passé ... par M. Gigounon, Chef du cantonnement DNF de Bouillon.
Grâce à la présence de TV Lux, le site est maintenant connu par un plus grand nombre de personnes ...



Visite du site de l'Illé à Etalle avec Mickaël Plumier, agent du DNF du cantonnement d'Arlon



Promenade à travers bois dans la vallée de la Rouge Eau ...
Découverte des crons par Francine Glouden ...

Le réseau d'alimentation en eau de la Commune de Saint-Léger ... sources, château d'eau, béliet hydraulique, ... par Didier Depienne (Commune de Saint-Léger et S.I. de Saint-Léger)



Bilan positif malgré le dimanche pluvieux ...

Plus de 280 personnes ont participé aux 22 activités proposées sur l'ensemble du sous-bassin Semois-Chiers ...

Ces journées n'auraient pu être organisées sans la participation active de nombreux partenaires des CR Semois et Ton-Messancy.

Merci à tous !

Vidange et curage du lac de Conchibois à Saint-Léger

Depuis la création du lac en 1970, celui-ci n'a subi aucun gros entretien. Ce sera chose faite dès ce printemps.

Il est important de savoir que ce lac est reconnu « eau de baignade » depuis plus de vingt ans et qu'il fait partie des 10 meilleures eaux de Wallonie. En période estivale, cette eau est analysée par la Région wallonne toutes les semaines.

L'alimentation du lac s'effectue par des sources indépendantes par rapport à la rivière le TON se trouvant juste à côté, justifiant par la même occasion la qualité de cette eau de baignade.

La superficie du lac est plus ou moins égale à 1 ha 20.

Que peut-on pratiquer sur le lac ?

- **La pêche** : la société de pêche locale « L'épinoche » gère le lac en matière piscicole.
- **La baignade** : pendant la période estivale avec présence d'un maître nageur.
- **Les pédalos** : promenade sur le lac.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du Centre Culturel et Sportif de Saint-Léger au 063/21.89.70.

En quoi consistent les travaux d'entretien ?

Pour exécuter les travaux, il faut effectuer une vidange complète du lac avec évidemment l'enlèvement du poisson. Cette opération s'est déroulée le mercredi 25 février 2009.

Les pêcheurs locaux ont enlevé avec beaucoup de professionnalisme : une vingtaine de

carpes, +/- 60 kg de brèmes, une dizaine de brochets, plus de 500 kg de gardons et quelques perches et tanches.



Après une courte période d'assèchement des boues, le gros travail de curage pourra s'effectuer. Un renforcement des berges et de la digue sera réalisé (enrochement, palplanches, ...)

Des travaux d'entretien sont également prévus au niveau de la vidange, de l'arrivée d'eau, des escaliers de secours, du trop plein...

Le projet a été confié au Service Technique Provincial et la réalisation des travaux à une entreprise de la région.

Monique JACOB et Didier DEPIENNE
Echevine de l'Environnement et Responsable des Travaux de la Commune de Saint-Léger



Le lac de Conchibois en bref ...

- créé en 1970,
- superficie : environ 1 ha 20,
- alimenté par des sources,
- profondeur initiale : 2 m,
- profondeur actuelle : 1 m 40,
- le 25/02/2009 : 1 tonne de poissons retirés lors de la vidange du lac,
- 6.000 m³ de boues de curage à déposer dans la pinède jouxtant le lac.

Examen du protocole de turbinage au barrage de la Vierre

C'est le 19 septembre 2008 que s'est tenue la réunion annuelle d'examen du protocole de turbinage de la centrale hydroélectrique du barrage de la Vierre. Cette réunion rassemble tous les acteurs impliqués dans la gestion du cours d'eau parmi lesquels Electrabel GDF Suez - exploitant de la centrale, le Sethy, le DNF, l'Union des Sociétés de Pêche du bassin de la Haute-Semois, la Direction des Cours d'Eau Non Navigables, les Administrations Communales de Chiny et Florenville, les loueurs de barques et kayaks ainsi que la cellule de coordination du Contrat Rivière Semois.

Les données des turbinages de(s) l'année(s) écoulée(s) ont été ainsi examinées par les participants, les événements problématiques rencontrés ont été analysés et, le cas échéant, des possibilités d'amélioration sont étudiées puis mises en place.

pour l'examen des mesures de débit et du respect du protocole. Cette action de concertation est à nouveau reprise dans le 3^{ème} programme d'actions du CRSEmois.

Quelques données relatives à l'aménagement hydroélectrique de la Vierre

La Vierre est un des principaux affluents de la Semois. Sa confluence est située entre les localités de Les Bulles et Jamoigne. La sinuosité de la Semois et de la Vierre ainsi que la différence d'altitude entre ces cours d'eau près de Chiny ont permis, moyennant la construction du barrage, la création d'une chute brute de quelques 30 mètres de hauteur. Cette chute a été mise à profit pour installer une petite centrale hydroélectrique de 2250 kVA.



En résumé, l'origine de la démarche est que, dans le courant des années 80, à la demande de la Fédération des Sociétés de pêche de la Semois, le Ministre compétent a chargé le gestionnaire du cours d'eau d'entreprendre une concertation pour mettre en place des mesures destinées à limiter la variation importante du niveau de la Semois qui résultait des séquences de turbinage à partir du barrage de la Vierre.

Notons que, depuis la mise en œuvre du 1^{er} protocole de turbinage (et ce, jusqu'en 2004), dans le cadre du CRSEmois, l'ensemble des partenaires concernés se réunissait annuellement

Pour mémoire, les installations du barrage de la Vierre ont été mises en service en mars 1965. Les principaux composants et caractéristiques de cet aménagement sont les suivants :

- Un barrage poids de 134 m de long et de 12 m de haut.
- Une retenue de 35 ha à la cote de retenue normale (338 m) et de 41 ha à la cote de retenue exceptionnelle (339 m). Le volume d'eau accumulé est de 1.500.000 m³.

- Les ouvrages d'évacuation sont constitués d'un déversoir de crête, d'un déversoir vanné installé en rive droite et équipé d'une vanne clapet de 14 m de long et de 1,4 m de haut, d'une vanne de fond et d'un dispositif d'évacuation d'un débit réservé logés dans la culée rive droite du barrage.

- Une prise d'eau localisée sur la berge de la retenue en rive droite et dimensionnée pour un débit de 10 m³/sec. La prise est équipée d'une grille fixe avec dégrilleur automatique et d'une vanne wagon installée à l'entrée de la galerie d'amenée (photo ci-après).



- Une galerie d'amenée de 850 m de long revêtue (profil fer à cheval de 2,70 m).

- Une cheminée d'équilibre de 6 m de diamètre et de 15 m de haut creusée en grande partie dans le rocher et munie d'un revêtement en béton.

- Le bâtiment de la centrale qui abrite un groupe turbo générateur de type Kaplan à axe vertical d'une puissance installée de 2 MW. La production annuelle moyenne est de 8.000.000 kWh.

Rappel du protocole du turbinage appliqué

Le premier protocole, datant de 1991, est le fruit d'une concertation entre l'exploitant de la centrale Electrabel, les demandeurs représentés par l'Union des Sociétés de pêche du bassin de la Haute-Semois, et les Administrations concernées (Service de la Pêche et cantonnement DNF, ainsi que le gestionnaire du cours d'eau et les deux Communes concernées). L'objectif principal est de réduire autant que possible les fluctuations du niveau de la Semois et de se rapprocher de la situation naturelle, sans barrage.

Le protocole, axé sur les préoccupations piscicoles, s'applique d'avril à août avec une période sensible entre avril et juin (correspondant au frai).

Ce protocole est toujours utilisé comme référence. Il fonctionne sur base d'un tableau à double entrée, c'est-à-dire le débit de la Vierre et celui de la Semois. Il est repris dans les données distribuées en réunion.

En 1998, Electrabel installe un automate programmable pour parfaire la gestion du turbinage. La nouvelle installation permet d'absorber un débit variant de façon continue entre 0.5 et 10 m³/sec. L'automate programmable a permis une amélioration radicale de la modulation des turbinages. Le débit turbiné peut être adapté à celui de la Vierre et la centrale hydroélectrique peut fonctionner la plupart du temps en continu et donc sans variation brusque du niveau en rivière.

En 1998 également, il y a eu la prise en compte de nouvelles conditions en juillet et août pour la pratique du kayak. Les loueurs de kayaks avaient exprimé le souhait de voir les périodes d'étiage de la Semois soutenues par un apport de débit de turbinage. Lorsque

le débit de la Vierre le permet, Electrabel planifie alors le turbinage en concentrant le volume disponible pour la journée entre 10 heures et 17 heures.

En décembre 2004, le nouveau permis d'environnement est accordé à Electrabel pour l'exploitation de la centrale hydroélectrique. Il est notamment précisé qu'un rapport annuel est à réaliser par Electrabel et est à remettre en octobre à la DNF-Direction d'Arion et à la DPA. Rappelons, qu'Electrabel s'est engagée dans le cadre du 3^{ème} programme d'actions du CRSemois à mener une concertation annuelle d'examen du protocole du turbinage de la Vierre.

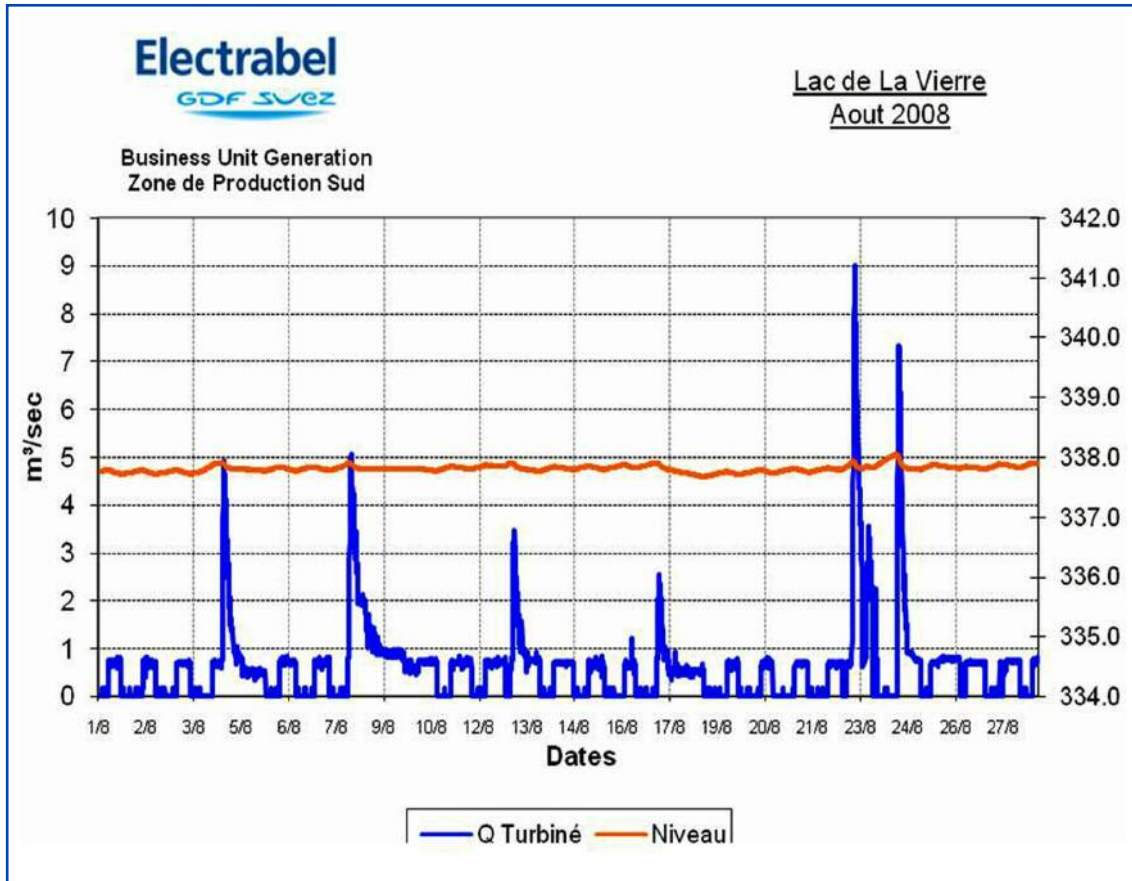
Analyse des données de fonctionnement de la centrale de la Vierre, au cours de ces 3 dernières années (2008 - 2007 - 2006)

Les données des enregistrements des différents débits et hauteurs d'eau émanant du Sethy on été distribuées aux participants. Ces documents, commentés par Mr Dewil du Sethy, ont été examinés en réunion.

En 2006, aucune observation n'est à signaler hormis un problème au niveau de la station de mesure de débit de Tintigny. En 2007, observation d'une variation de débit en avril et en mai 2007 (« pics »).

Lors de l'examen des débits en 2008, on observe la présence d'un 2^{ème} pic les 24-25 août.

Après consultation de ses registres et enregistrements d'exploitation, Electrabel précise que les variations observées sont dues à des incidents techniques inhérents à toute installation industrielle (panne automate, sonde température défectueuse et déclenchement du disjoncteur machine) et aux redémarrages après dépannage.



Propositions d'amélioration du protocole du turbinage

Afin d'encore améliorer la situation, Electrabel, dans la mesure du possible, intégrera « la rampe de montée en charge » dans les cas de redémarrage sur incident.

A la demande des loueurs de barques et kayaks, le turbinage « concentré » en période d'étiage entre 10h et 17h pourrait être avancé de 2 heures de façon à ce que l'eau arrive à Chiny pour l'ouverture des descentes en barques et kayaks. Cette proposition étant acceptée par l'assemblée, Electrabel intègre ce nouvel horaire dans les consignes d'exploitation spécifiques aux mois de juillet et août.

L'effet de ces modifications pourra être vérifié lors de la prochaine réunion de concertation annuelle en fin d'été 2009.

Luc FRANCOIS

Responsable exploitation - Entité hydro
Zone de Production Classique Sud

Route du Lac
B - 4980 Trois Ponts

La conservation de la nature franchit les frontières ...

Natagora et le Conservatoire des Sites Lorrains unissent leurs forces pour protéger durablement le patrimoine naturel du bassin de la Chiers.

Le bassin de la Chiers, un patrimoine naturel transfrontalier d'une grande richesse ...

La Chiers et ses affluents forment, en Lorraine belge et française, un ensemble naturel continu d'une grande richesse biologique. Plusieurs espèces et habitats d'intérêt communautaire sont présents sur le bassin versant de la Chiers de part et d'autre de la frontière franco-belge et contribuent au réseau écologique européen.

Un projet interrégional, base d'une réflexion transfrontalière et d'actions coordonnées ...

Afin de mieux connaître et de protéger durablement cette richesse naturelle menacée, Natagora et le Conservatoire des Sites Lorrains ont décidé d'unir leurs forces pour développer un projet commun de conservation du patrimoine naturel du bassin de la Chiers.

Plusieurs actions coordonnées seront mises en oeuvre dans le cadre du projet, notamment l'intégration et l'actualisation des connaissances naturalistes sur le bassin de la Chiers, l'élaboration de plans d'actions pour la conservation de certaines espèces cibles (petit et



Photo - S. Bocca

... menacé entre autres par l'intensification agricole et la simplification du paysage

Le suivi de populations d'espèces caractéristiques de la Lorraine, en France et en Belgique, a mis en évidence une érosion rapide de la richesse biologique du bassin versant de la Chiers. Côté français, on estime par exemple que plus d'un quart des vertébrés sont menacés de disparition. Côté belge, la Lorraine est la région qui connaît la plus forte érosion des populations d'oiseaux.



Photo - S. Bocca

Thécla de la ronce

Tarier des prés



Photo - S. Bocca

grand rhinolopes, grand murin, agrion de Mercure, rainette verte, triton crêté, chouette chevêche), la restauration de la qualité biologique et de la connectivité du paysage (restauration de prairies extensives, plantation de haies et de vergers, creusement de mares et de fossés), la protection de sites d'intérêt biologique majeur par acquisition, des collaborations et échanges transfrontaliers et la mise en place d'outils d'information et de valorisation du patrimoine naturel du bassin de la Chiers (journal d'information, sentiers pédestres transfrontaliers, site Internet).

... en vue de la conservation durable du patrimoine naturel du bassin de la Chiers

L'intérêt d'un projet de conservation du patrimoine naturel est bien sûr de s'inscrire dans une dynamique de conservation de la nature à long terme. Dans cette optique, il est essentiel que notre projet se construise sur l'assise de nombreuses connaissances naturalistes déjà acquises et qu'il s'intègre aux inventaires biologiques et aux programmes d'actions de conservation de la nature en cours sur le bassin de la Chiers. C'est pourquoi

nous travaillons en concertation avec différents organismes publics ou associations en charge du suivi de la biodiversité et de la mise en œuvre d'actions de conservation du patrimoine naturel à l'échelle locale, départementale, régionale ou nationale.

Les partenaires financiers et méthodologiques du projet :

Le projet "Conservation du patrimoine naturel du bassin de la Chiers, en Lorraine belge et française", d'une durée de trois ans (11/2008 – 10/2011), s'inscrit dans le cadre du programme européen de coopération transfrontalière INTERREG IV A Grande Région. À ce titre, il est financé à 50% par le Fonds européen de

développement régional (FEDER). Le projet bénéficie également du soutien financier du Service public de Wallonie, de la Région Lorraine, de la DIREN Lorraine, du Conseil général de la Meurthe-et-Moselle, du Conseil général de la Moselle et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Plusieurs partenaires méthodologiques mettent leurs compétences au service du projet : la fondation luxembourgeoise Hëllef fir d'Natur, le Département de l'Étude du Milieu naturel et agricole (DEMNA) et le Département de la Nature et des Forêts (DNF) de la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (Service Public de Wallonie).



L'équipe de projet :

David Storms

Responsable de projet
Courriel : david.storms@natagora.be

Virginie Schmitt

Chargée de projet – Lorraine française

Stéphane Bocca

Chargé de projet – Lorraine belge

17 rue Croix le Maire, c/o DNF
B - 6760 Virton
Tél. : 063/43.45.14

www.interreg-lorraine.eu

Sauvetage de batraciens à Meix-devant-Virton

Pourquoi Madame Claisse, habitante de Meix-devant-Virton sort-elle tous les soirs du mois de mars avec sa lampe de poche et des seaux? C'est ce qu'elle est venue raconter devant une trentaine de personnes réunies dans la salle communale de Meix-devant-Virton ce samedi 21 février.

Depuis plusieurs années, Madame Claisse veille sur la survie de la population de batraciens (grenouilles, crapauds et autres tritons). En effet, à cette période de l'année, les batraciens quittent les bois pour se reproduire dans les étangs. Cette migration a lieu en soirée, d'où la nécessité d'une lampe de poche.



Malheureusement, à **Meix-devant-Virton** comme à d'autres endroits en Wallonie, une route sépare les bois des étangs tant convoités. Les conducteurs, peu conscients de la menace qui pèse sur la vie de ces animaux et roulant trop rapidement (une vitesse maximale de 30 km/h permet de les éviter), en écrasent un grand nombre. Ces animaux n'ayant pu se reproduire, la population diminue d'année en année pour finalement disparaître. L'opération de sauvetage consiste donc à ramasser les animaux qui sont sur la route et à les rapprocher de l'étang.

En outre, Madame Schmitt nous a présenté les diverses espèces de batraciens. Madame Schmitt et Monsieur Bocca sont tous deux à la recherche du triton crêté et d'autres espèces d'animaux comme la chouette chevêche afin d'organiser les plans de sauvetage de ces espèces dans le cadre d'un projet Interreg, programme européen du bassin de la Chiers en Lorraine française et belge, en partenariat avec le Conservatoire des sites lorrains et le DNF - Cantonnement de Virton. Si vous avez une de ces espèces près de chez vous, la personne de contact est David Storms, tel : 063/43.45.14, e-mail : david.storms@natagora.be

Organisée à travers toute la Région wallonne par Natagora, la soirée « **Grenouilles sur les routes** » est l'occasion pour les habitants de prendre connaissance d'actions menées à travers la Wallonie uniquement par des bénévoles (85 opérations en 2009).

A Meix-devant-Virton, cette soirée a été co-organisée par la Commune et l'asbl Cuestas. A l'occasion de cette soirée, des nouvelles personnes se sont proposées pour donner un

coup de main à cette courageuse habitante, mais si cela vous intéresse, car toutes les bonnes volontés sont indispensables, vous pouvez la contacter au 063/57.99.47.

Dans notre région, d'autres routes sont traversées par les batraciens (liste sur le site www.batraciens.be).

Une autre action de protection est organisée à **Battincourt** mais d'autres endroits restent des points noirs pour ces animaux. Alors prenez le temps de les éviter ... et si vous vous sentez encore plus concernés, n'hésitez pas à contacter votre Commune ou

Monsieur Bocca à Natagora au 0477/36.44.22.

Laurence ROUSSEL
Cuestas ASBL



Des panneaux de prévention ont été installés sur la route Meix-devant-Virton à Lahage.

Action after - Life moule perlière

Bilan des actions

Suivi des dossiers points noirs

Bassin de la Rulles

Avec la collaboration de la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux, du Life Loutre et du Département Nature et Forêts (DNF), la problématique de la gestion de populations de spirées (plantes invasives, <http://ias.biodiversity.be/ias/species/show/98>) a été prise en compte. Une station est en cours de traitement sur l'Anlier.

Bassin de la Vierre

Suite à différentes réunions de terrain, une dizaine de levées d'obstacles à la libre circulation du poisson ont été retenues en zones très sensibles pour la moule perlière. Ces obstacles pourront être aménagés avec l'aide du DNF, de la Direction des Cours d'eau Non Navigables (DCENN), Direction des Services Techniques de la Province (DST).



Un coup de pouce pour l'espèce : une truite infectée artificiellement par des larves de moules perlières. Arrivées à maturité ces larves peuvent être replacées dans les cours d'eau d'origine.

Renforcement des populations

Le déversement de jeunes moules se poursuit avec cette année plus de 170.000 juvéniles qui ont été réintroduits dans l'Anlier. Une personne supplémentaire de l'ex CRNFB (DEMNA) est maintenant apte à prendre en charge cette action.

Des échanges avec le projet Life « Moules perlières » luxembourgeois se sont intensifiés. Ce projet a entre autre pour mission de mettre en place différentes techniques d'élevage et d'approfondir les exigences écologiques des jeunes moules. La station d'élevage a été inaugurée durant cet automne.

Mise sous statut des terrains acquis

En forêt d'Anlier, le projet Life a pu acheter 34 ha de terrains en fond de vallée. Actuellement, avec l'aide du DNF, profitant de la dynamique qui s'est créée, un projet d'environ 200 ha de réserves naturelles domaniales a vu le jour. L'élaboration des plans de gestion de la réserve est en cours et la mise en place de nouvelles mesures de gestion avec l'aide de deux agriculteurs locaux a pu débuter sur une cinquantaine d'hectares situés le long de l'Anlier et de l'Arlune.



Installation de clôtures en bordure de rivière pour protéger la moule perlière. Quelques mois après l'installation, les berges qui s'écroulaient dans le cours d'eau sont maintenant naturellement stabilisées.



Avec l'aide d'agriculteurs locaux et de leur bétail rustique, la gestion des terrains acquis par le projet Life se met en place.

Dans la vallée de la Vierre, après les 31 ha de terrains acquis par le projet (Natagora), un peu plus de 5 ha de nouveaux achats sont venus compléter le réseau de réserves naturelles. La gestion des terrains, pâturage extensif et fauche tardive, est en place avec l'aide d'agriculteurs locaux.

Grégory MOTTE

Service Public de Wallonie

DGO3 - Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole - Direction de la Nature et de l'Eau
Observatoire de la Faune, de la Flore et des Habitats

Réflexions sur la conservation de la loutre ...

Etant donné le faible effectif de loutres subsistant en Région wallonne de nos jours, un recensement systématique de leur population se révèle irréalizable. Ceci n'empêche cependant pas les différentes équipes de travail concernées par l'espèce (Equipe « Mammifères » de l'ULg, Life Loutre et Réseau d'observateurs) de réaliser des prospections en quête d'indices de présence (empreintes, épreintes = nom singulier de l'excrément de loutre), particulièrement durant les périodes de neige. Les sorties effectuées dans cette optique n'ont malheureusement pas permis de rassembler beaucoup d'informations de présence au cours de ces dernières années.



Empreinte de loutre

Photo : V. Schockert

Une autre approche est dès lors envisageable ...

La qualité des habitats étant d'une importance considérable pour la loutre, tant en termes de couvert disponible que de quiétude, la conservation de l'espèce nécessite indubitablement la préservation de son biotope. Le domaine vital utilisé par un individu comprend souvent des portions de cours d'eau très banalisées mais l'animal peut y subsister si d'autres tronçons présentent une diversité de structures où il trouvera des refuges diurnes sûrs. Ceux-ci seront occupés différemment par les individus en fonction du niveau de dérangement rencontré.

Par exemple, si une couche à l'air libre peut suffire dans un endroit peu perturbé, un terrier ou tout autre abri quasi inaccessible deviendra nécessaire dans les secteurs où le dérangement est important. La loutre change fréquemment de gîte, exploitant rarement un même refuge deux nuits consécutives en raison des déplacements conséquents qu'elle peut effectuer. C'est pourquoi si la bonne qualité des eaux (avec une richesse

piscicole élevée) est importante pour la conservation de l'espèce, la préservation de même que la restauration de certaines composantes paysagères s'avère d'une importance primordiale pour la conservation de la loutre.

Sur la Semois, afin de dégager une meilleure vision de la potentialité des habitats favorables à la loutre, nous avons entrepris le cadastre des abris potentiels, comme cela avait déjà été effectué dans d'autres bassins hydrographiques antérieurement (Our et Lesse moyenne) (Libois et al., 2000, Laudelout et Libois, 2002). Ce relevé a pu s'effectuer grâce au soutien du Service public de Wallonie dans le cadre d'une convention sur les mammifères protégés ou concernés par la convention de Berne.

L'analyse finale qui en résulte, destinée aux gestionnaires de cours d'eau, devrait permettre de définir les structures rivulaires à préserver, à améliorer (souvent par des mesures peu coûteuses et peu gênantes) ou à fortement réaménager en vue d'assurer le maintien de l'espèce. D'autant que s'il ne reste que peu d'individus chez nous, l'espèce progresse dans les pays voisins depuis une quinzaine d'années et tend à recoloniser des zones d'où elle avait disparu, tant vers l'ouest à partir de l'ancienne Allemagne de l'Est (Reuther, 2002) que vers le nord à partir du Massif Central (Rosoux & Green, 2004). L'expansion s'effectuant à une vitesse confortable de quelques 10 km par an devrait placer notre région à portée d'ici quelques dizaines d'années seulement (l'espèce est notée depuis peu en Loire dans l'Orléanais et, plus près encore, dans la région du Parc Naturel de la forêt d'Orient).

Au bord de la Semois et de ses affluents ...

L'inventaire des structures rivulaires présentant des potentialités d'accueil pour la loutre a été réalisé en parcourant à pied les berges de la Semois jusque Mortehean ainsi que certains de ses affluents. En raison du caractère accidenté du terrain, de Mortehean à Bohan, les affleurements rocheux rendaient l'inventaire difficilement réalisable à pied et nous avons continué les relevés de caches potentielles et zones d'intérêt pour la loutre à bord du canoë du Contrat de Rivière Semois.

Nous avons finalement sillonné la Semois sur 168 km et, du côté de ses affluents, nous avons également parcouru 42 km sur la Vierre, 36,5 km

sur la Rulles ainsi que 4,5 km le long du ruisseau des Blancs Cailloux. Ce répertoire des caches potentielles a été réalisé en dehors de la période de végétation, depuis Sampont jusqu'à la frontière française et ce, durant deux hivers. C'est à ce moment que les refuges viennent à manquer, la couverture herbacée, abondante en été (baldingère, ortie, reine des prés, etc.), étant quasi nulle. Cela nous a permis de relever le nombre minimal de structures accessibles pour une loutre sur les cours d'eau étudiés.

Nous avons choisi de commencer le recensement à partir de Sampont car sur la portion amont, la Semois s'avère peu intéressante : lit assez étroit, pollution importante, berges souvent empierrées... Au total, ce sont 749 structures d'intérêt variable qui ont été inventoriées sur notre parcours, entre Sampont et Bohan. Sur la Rulles, nous avons relevé 143 structures relativement intéressantes, contre 275 sur la Vierre et 29 pour le ruisseau des Blancs Cailloux.

Le relevé des structures d'habitat et l'évaluation de leur qualité



Une fois repérés et caractérisés, les gîtes estimés suffisamment intéressants sont reportés sur carte topographique et décrits précisément.

La nature de ces abris peut être très variée : il s'agit notamment de terriers, de cavités dans l'entrelacs des racines d'arbres rivulaires, d'anfractuosités dans des roches, de massifs denses d'épineux (prunelliers et aubépines essentiellement), de massifs de ronces, de bouquets denses de saules, d'amas de branchages ou de tas de bois, de haies épaisses au pied bien garni, de zones humides avec mares, mardelles ou étangs, de confluences avec d'autres cours d'eau...



Un embâcle



Massifs denses en bord de berge



Une anfractuosités



Après encodage, les données sont traitées grâce à un système d'information géographique (ArcGis). La qualité de l'habitat est déterminée par secteurs en fonction du nombre et de l'intérêt des structures remarquables relevées sur des tronçons de 500 m de long. Le fait qu'un abri potentiel soit considéré comme remarquable implique, selon notre expérience, qu'une loutre peut y demeurer durant une journée malgré des dérangements éventuels à proximité. Les autres structures recensées, considérées comme non remarquables, nécessitent, quant à elles, des aménagements faibles à élevés pour qu'un individu puisse s'y reposer en toute quiétude.

Un tronçon de 500 m de rivière pour lequel les deux berges sont prises en compte dans cette analyse est considéré comme présentant :

- d'excellentes potentialités s'il existe au moins trois types distincts de structures remarquables ;
- de bonnes potentialités si l'on y compte au moins deux types différents de structures remarquables ;
- des potentialités moyennes quand un seul type de structure remarquable y est représenté ;
- des potentialités médiocres lorsque seules des structures nécessitant d'être améliorées sont recensées sur ce tronçon ;
- des potentialités nulles quand aucune structure digne d'intérêt n'y a été repérée.

Priorités de restauration et types d'aménagements possibles

Ce travail permet ensuite de modéliser l'habitat en affectant une priorité de restauration par tronçon de 500 m de cours d'eau. Cela s'effectue en affectant une valeur chiffrée à chaque secteur suivant le niveau de potentialité d'accueil qui lui a été attribué ainsi qu'en se basant sur les potentialités des tronçons situés directement en amont et en aval. Cette opération vise à identifier les zones à restaurer prioritairement en vue d'améliorer la continuité des habitats propices à la loutre.

Parmi les mesures proposées, une des premières actions à encourager pour conserver ou augmenter la qualité de certaines structures est de les recéper occasionnellement en vue de préserver une couverture appropriée au niveau du sol pour en permettre la fréquentation par une loutre. Les autres aménagements recommandés consistent essentiellement à réaliser des plantations localisées de massifs denses de ronces ou d'épineux, d'arbres ou parfois d'arbustes (érables, frênes, saules²). L'installation d'abris artificiels (entassement de branchages, catiche³ artificielle) a également été envisagée à certains endroits. En l'état actuel des choses, les propositions d'aménagements issues de nos

analyses restent à discuter en tenant compte de l'expertise des gestionnaires de cours d'eau et des propriétaires de certains terrains jouxtant les tronçons étudiés.

Actuellement, des inventaires comparables à ceux effectués dans le bassin de la Semois sont toujours en cours ou finalisés pour d'autres rivières (Lesse, Eau Blanche, Eau Noire). De plus, dans le périmètre du Life Loutre (PNDO, PNHSFA et PNHFE), les équipes concernées ont également entrepris des relevés sur la base de la méthodologie développée par notre laboratoire. Le but de ces mises en commun est de standardiser toutes les données d'habitats collectées en Région wallonne notamment afin de faciliter ultérieurement l'utilisation des informations qui en découlent par les gestionnaires de cours d'eau...

Dans le cadre des actions du Contrat de Rivière Semois, une réunion avec les gestionnaires de cours d'eau sera proposée d'ici l'été afin de présenter plus concrètement les analyses effectuées par l'Unité de Recherches zoogéographiques de l'Université de Liège pour le bassin de la Semois et de discuter des possibilités d'aménagements des tronçons avec les principaux intéressés.

Vinciane SCHOCKERT
ULg - Unité de Recherches zoogéographiques



² Les aulnes présentent peu d'intérêt pour la Loutre, leur système racinaire étant trop dense pour que des cavités adéquates se forment.

³ La catiche est le nom donné au «terrier» que la loutre creuse.

Natagora - Régionale Semois Ardennaise Commission de gestion - RCGSA

RCGSA ? Eh oui, voilà un nouveau sigle pour une nouvelle harmonie sur les bords de la Semois ardennaise !

En 2005, un groupe d'amoureux de la nature fondait une Régionale de Natagora, la Régionale Houille et Semois ardennaise, allant de Herbeumont à Gedinne. Son territoire était vaste. Au début, tout était à faire. Au fil des années, les activités se sont multipliées : gestion des réserves, sensibilisation du grand public et activités éducatives, principalement.

Le reste de l'ancienne régionale sera repris par la Houille et la Lesse.

La RCGSA couvre la partie ardennaise du bassin de la Semois, s'étendant de Herbeumont à la frontière française.

Enfin, si vous voulez soutenir Natagora, vous pouvez offrir vos dons au profit de la Semois Ardennaise, en mentionnant « programme d'achat n° 16 » - compte n° 068-2140331-53 de Natagora Réserves Naturelles.



Monique DION
Natagora - Régionale Houille
et Semois Ardennaise



Des antennes locales ont vu le jour à Gedinne et à Bouillon.

Une locale est un groupe de bénévoles actifs sur une entité communale. D'autres locales se sont formées en ce début 2009 : à Vresse-sur-Semois et à Bertrix.

Devant l'expansion de la régionale, l'équipe des bénévoles s'est rendu compte que le territoire devenait trop grand pour y assurer un travail efficace.

D'autre part, chez Natagora, les réserves naturelles sont gérées par des commissions de gestion mais en réalité, leur couverture territoriale ne coïncide pas nécessairement avec le territoire régional. En Semois ardennaise se posait donc la question de rassembler les réserves et leur gestion sous un même chapeau. Après mûre réflexion et l'accord de la centrale Natagora, nous avons obtenu la double création d'une régionale et d'une commission de gestion qui s'appellent **Régionale Semois Ardennaise** et **Commission de Gestion Semois Ardennaise**. Et donc la simplification en RCGSA, Régionale-Commission de Gestion Semois Ardennaise.

La Régionale comporte actuellement quatre locales et des responsables que vous pouvez contacter :

Bouillon : Anne Cabus
a.cabus@scarlet.be - 061/46.68.53

Herbeumont : Ariane Cathelyns
ariane.cathelyns@gmail.com - 0475/89.73.64

Bertrix : Monique Dion
m.dion@tele2allin.be - 061/53.49.74

Vresse-sur-Semois : Huguette Reynaerts
responsable de la locale et présidente de la Régionale-Commission de Gestion Semois Ardennaise
huguette_reynaerts@hotmail.com
0476/33.11.45

A vos agendas ...

Autour du Fourneau David

Pour la Commune de Saint-Léger, l'histoire du Fourneau David revêt une importance particulière : elle représente quatre siècles d'existence ouvrière, quatre siècles d'activité industrielle qui a fait vivre des familles et forgé des destinées. A l'heure où le dernier vestige de ce site est sur le point d'être sauvé, nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir la vie de ceux qui ont « *le fer dans la peau* ».

Vendredi 17 avril à 20h30 à la bibliothèque
conférence

Dimanche 19 avril : visite sur le site

14h30 : rendez-vous devant l'hôtel Beau Séjour à Châtillon

14h45 : projection audio-visuelle sur l'histoire du Fourneau David en activité

15h15 : départ de la visite guidée (fourneau d'Ahérée, fourneau David, aires de failles, fosses d'extraction du minerai, ...)

Salle du patrimoine : les photos, livres et documents sur ce sujet sont consultables dans la salle du patrimoine jouxtant la bibliothèque.

Organisation : « A livre ouvert »

Ludvine Hissette au 063/58.99.24

Cercle de Recherche et d'Histoire
Pierre Dominicy au 063/23.90.69

Syndicat d'Initiative de Saint-Léger
Francine Glouden au 063/23.90.56

Dimanche 31 mai, soutenez Natagora aux 20 km de Bruxelles

Pour la 30^{ème} édition des 20 km de Bruxelles Natagora a décidé de faire de cette course une vitrine pour un de ses projets les plus mobilisateurs : mettre définitivement à l'abri un coin de nature, en le transformant en réserve naturelle protégée. Récolter des fonds afin d'acheter une partie d'un terrain d'une future réserve naturelle.

Si vous désirez participer en tant qu'athlète ou si vous désirez soutenir un coureur via un parrainage, n'hésitez pas à contacter Jonathan Dekeyser au 061/27.86.98 ou jonathan.dekeyser@natagora.be. Pour les entreprises, possibilité de parrainage également et de voir son logo sur les tee-shirts des athlètes.



Balade nature du printemps

Il s'agit d'une balade organisée, le **dimanche 14 juin**, par la commission de gestion de la réserve naturelle de Torgny avec Gaume-Environnement ASBL, dans le cadre de l'opération « week-end bienvenue en Gaume » portée par le S.I. Le Méridional.

La balade comprendra deux volets : le premier, assuré par le S.I. Le Méridional se déroulera dans la réserve naturelle Raymond Mayné à la découverte des richesses botaniques et entomologiques.

Guide : Anne Léger.

Le second volet consistera en une animation sur la faune et la flore des murs en pierres sèches présents en grand nombre dans le village de Torgny. Guides : Vincent Rassel et Fanette Bailleux.

Rendez-vous à 10h à Torgny, devant la chapelle de l'ermitage.



Devine, combien d'hirondelles sont nos voisines ?

Après les oiseaux de nos mangeoires en février et avant les papillons le 1^{er} week-end d'août, Natagora vous invite à l'opération de recensement des nids d'hirondelles. **Entre le 20 et le 28 juin**, parcourez vos villages, votre quartier pour découvrir nos amies voyageuses qui traversent mers et continents pour venir nicher chez nous.

Des brochures en couleurs et gratuites seront disponibles dans certains commerces, ainsi qu'auprès des différents contacts régionaux de Natagora.

Pour les enseignants, pourquoi ne pas profiter de cette dernière semaine de l'année pour participer à cette activité ? Un dossier pédagogique sera disponible sur demande, ainsi qu'un livret pour chacun de vos élèves.

Pour plus d'informations :

Natagora : 081/830 570 - www.natagora.be
Jonathan Dekeyser au 061/27.86.98
jonathan.dekeyser@natagora.be
hirondelles@aves.be

Le bilan de l'opération « communes et rivières propres » vous sera détaillé dans le prochain Info Semois-Chiers.
 Néanmoins, voici en avant-première, quelques photos de ces journées de nettoyage (à suivre).



Photo : P. Micha

L'équipe de Chassepierre



L'équipe de bénévoles de Habergy



Le Patro de Bertrix

Photo : P. Micha



Une des équipes à Rachecourt

Photo : A. Leijdeckers



Le Patro de Chenois filmé par TV Lux ...

Photo : P. Micha



A Léglise

Photo : S. Bastogne

Quelques courageux de Rouvrois ...



Photo : P. Micha



Photo : S. Bastogne

Ici, à Robelmont ...



Photo : F. Humbliet

La Mandebras

Une rivière propre c'est chouette!

Un panneau de signalisation de cours d'eau précisant qu' « une rivière propre c'est chouette ! » a été offert à chaque administration communale à l'occasion des journées de nettoyage d'octobre 2008.



L'école communale de Rulles

Photo : P. Michia



Quelques courageux également à Musson ...

Photo : A. Leijdeckers

Les enfants et leur récolte à Bouillon



Photo : P. Michia



Photo : P. Michia



Quelques vaillants à Longeau ...



Une équipe de Sensenruth

Photo : P. Michia



Les 4 écoles de la Commune de Saint-Léger avaient préparé la journée en réalisant de grands panneaux qui ont été placés à l'entrée ou dans les villages. Bravo, vous avez tous remporté le 1^{er} prix du concours !
Comme l'année dernière, les enfants du Patro, avec l'aide de la police locale, ont distribué une bouteille d'eau munie d'une étiquette « Ne laissez pas la terre devenir une poubelle ! »